

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à l'École secondaire Wilfrid-Léger à Waterloo, mardi 21 février 2017, à 18 h 00.

**Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :**

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente

Jeannine Barsalou  
Georgette Beauregard Boivin  
Claude Dubois  
Marc Gagnon  
Marilyne Lafrance  
Pierre Lavoie  
Claude Nadeau  
Marie Claude Noiseux  
Serge Poirier

Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
---------------	--------------------------------

**Est absent :**

Danny Lamoureux

**Sont également présents :**

Eric Racine	Directeur général
Guy Tardif	Directeur général adjoint, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Mario Beauvais	Directeur, service des ressources matérielles
Anick Héту	Directrice, service des ressources humaines
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, service du secrétariat général et des archives
Isabelle Charest	Coordonnatrice, Service des communications

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon appuyé par Monsieur Claude Dubois

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

### 3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

IICEI617-027

#### 3.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 24 JANVIER 2017**

Il est proposé par Madame Georgette Beauregard Boivin appuyé par Madame Marie-Claude Noiseux

**D'ADOPTER** le procès-verbal tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

### 4. **ÉTUDE DE DOSSIERS**

#### 4.1 **POLITIQUE 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

IICEI617-028

##### 4.1.1 **SERVICES PROFESSIONNELS – CHARGÉS DE PROJETS**

**CONSIDÉRANT** le besoin du Service des ressources matérielles de s'adjoindre les services d'un maximum de deux (2) chargés de projets pour réaliser des projets pour un maximum de 3 400 000\$ de travaux ;

**CONSIDÉRANT** que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MÉES) permet, à même les enveloppes d'investissement, de s'adjoindre des services professionnels pour une valeur maximale de 4% pour les chargés de projets ;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres fondé sur une adjudication selon le prix ajusté le plus bas, conformément aux règles de la Loi sur les contrats des organismes publics et des règlements en découlant sur les contrats de services ;

**CONSIDÉRANT** que le comité de sélection a reçu et fait l'analyse des soumissions en date du 14 janvier 2017 ;

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon appuyé par Madame Marie-Claude Noiseux:

**QUE** le comité exécutif autorise l'adjudication de contrats de services dans le dossier de services professionnels de chargés de projets, à l'entreprise Yves R. Hamel et Associés Inc. pour un montant de 212 000 \$ avant taxes, conformément aux modalités définies dans les documents d'appel d'offres.

**QUE** le Directeur par intérim des ressources matérielles, soit mandaté pour signer tous documents en découlant pour et au nom de la commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Adopté à l'unanimité

IICEI617-029

##### 4.1.2 **MODIFICATIONS ENTRÉE ÉLECTRIQUE - ÉCOLE MASSEY-VANIER ET MASSEY-VANIER HIGH SCHOOL**

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif ;

**CONSIDÉRANT** l'obligation de modifier l'entrée électrique ;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment » 15-16 et du budget d'investissement 17-18;

**CONSIDÉRANT** la répartition budgétaire des commissions scolaires Val-des-Cerfs et Eastern Township (50%-50%) ;

